



ATTESTATION D'ASSURANCE

PACK Responsabilité Civile Professionnelle

Nous soussignés, AIG Europe S.A, Succursale pour la France (838 136 463 RCS Nanterre) dont le siège social est sis : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets 92400 COURBEVOIE, attestons que :

**OMR INFOGERANCE
AVENUE JULES VERNE
44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE**

est assuré auprès de notre Société par le contrat n° **7950950/RD01199674V** , lequel garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle pouvant lui incomber en raison des préjudices, causés aux tiers au cours ou à l'occasion de l'exercice des activités déclarées au titre du présent contrat, à concurrence des montants ci-après :

Catégorie : Informatique & Technologies

ACTIVITES	DETAIL	ACTIVITES EXCLUES
Conseils en systèmes et logiciels informatiques et en télécommunication et formation	<ul style="list-style-type: none">• Planification et conception (études, conseil) de systèmes informatiques intégrant les technologies du matériel, des logiciels et des communications, y compris la formation des utilisateurs concernés.• Conseil en développement logiciel personnalisé : analyse des besoins et des problèmes des utilisateurs, formulation de propositions de solutions.• Conseil en sécurité des systèmes d'informations, y compris dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les données personnelles, incluant les tests d'intrusion.• Formation• Services Helpdesk	A l'exclusion de tout conseil juridique
Traitement des données, Banque de données	<ul style="list-style-type: none">• Services de traitement complets et préparation de rapports spécifiques à partir des données fournies par le client, les services spécialisés de saisie et de traitement automatisé des données, y compris les activités de gestion de bases de données.• Développement d'outils de pilotage, d'aide à la décision et de traitement et d'analyse de données.	A l'exclusion du traitement de données actuarielles en banque et assurance

<p>Edition, revente, installation, intégration et maintenance de logiciels et applications Vente/location de logiciels et progiciels informatiques édités par des tiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Edition de logiciels et de systèmes d'exploitation • Edition de logiciels réseau • Edition de logiciels outils de développement et de langages de programmation • Edition d'autres logiciels prêts à l'utilisation (non personnalisés) • Edition de logiciels généraux à usage professionnel ou domestique (loisirs, éducation, gestion) tels que les applications bureautiques, de gestion de projet, de formation assistée, applications à caractère éducatif, etc • Edition de logiciels applicatifs à usage professionnel réalisant un type de traitement spécifique ou un ensemble de tâches pour un domaine d'activité spécifique • Edition de logiciels utilitaires • Edition de logiciels de gestion de base de données • Edition de logiciels sur mesure et d'applications spécifiques • Edition de progiciels • Conception de la structure et du contenu et l'écriture des programmes informatiques nécessaires à la création et à l'implantation de : <ul style="list-style-type: none"> - logiciels systèmes et réseaux - applications logicielles - bases de données - pages web • L'adaptation de logiciels, c'est-à-dire la modification et la configuration d'une application existante pour la rendre opérationnelle dans l'environnement informatique du client • Commercialisation de logiciels et licences développés par des tiers • Edition de logiciels et progiciels de type antivirus, firewall, solutions de sécurité et d'authenticité • Edition, vente, maintenance de logiciels liés à un blockchain (ou chaîne de blocs) • Développement de chatbot (dialogueur) • Développement de plateforme de mise en relation (plateforme d'intermédiation de personnes, de produits et de services) • Installation, configuration, paramétrage et/ou maintenance de logiciels 	<p>A l'exclusion des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - logiciels de traitement de transaction financière et de moyen de paiement sécurisé - logiciels embarqués et d'aide à la navigation aéronautique,
<p>Test de logiciels et de systèmes d'information</p>	<p>Test de logiciels et de systèmes d'information, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les tests de sécurité de logiciels et des systèmes d'information • la planification et le contrôle des tests • l'analyse et la conception des tests • l'implémentation et l'exécution des tests • l'évaluation et la production de rapports 	
<p>Gestion d'installations informatiques et Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques, Infogérance, Délégation de personnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Services de gestion et d'exploitation sur site des systèmes informatiques et/ou de traitement des données du client, ainsi que les services d'assistance connexes • Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques • Externalisation globale de la gestion du parc informatique, des serveurs et des applications (progiciels) • Installation, configuration, paramétrage et/ou maintenance de matériels informatiques et/ou de télécommunication 	<p>A l'exclusion de toute fabrication</p>

Fournisseur d'accès internet et opérateur télécom	Fournisseur d'accès internet et opérateur télécom	
Opérateur de télécommunication	Mise à disposition de services de communication à distance.	
Hébergement, cloud computing et activités connexes	Fourniture d'infrastructures destinées aux services d'hébergement, de cloud computing, de traitement des données et d'autres activités similaires, y compris les activités d'hébergement spécialisées (services d'hébergement de sites web, d'applications ou de services de diffusion continue ou mise à la disposition de clients d'installations informatiques à temps partagé sur gros ordinateurs).	
Site Web / Internet	Conception, réalisation, administration de sites web (y compris sites de e-commerce) pour le compte de tiers.	
Vente, location, installation, maintenance et réparation de matériel informatique	Vente, location, installation, maintenance et réparation de matériel informatique (ordinateurs, périphériques, consoles de jeux vidéo, téléphonie, matériel de visioconférence, objets connectés), y compris la location de box et modem et matériel de télécommunication. LE CHIFFRE D'AFFAIRES RELATIF A CETTE ACTIVITE NE DOIT PAS EXCEDER 50% DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL	A l'exclusion de : - tout matériel biométrique, - de toutes prestations de commerce de gros, - de la fabrication de matériel informatique, - des imprimantes 3D

Catégorie : Conseil & Formations

ACTIVITES	DETAIL	ACTIVITES EXCLUES
Formation professionnelle / Formation continue d'adultes / Conférencier	<ul style="list-style-type: none"> • La formation professionnelle destinée à des adultes entrés dans la vie active • La formation interne des administrations publiques • La formation des risques psychosociaux • Bilans de compétences • Conférencier 	A l'exclusion de : - toute formation liée à une activité / métier manuel(le) - toute formation hygiène, sécurité, incendie - toute formation sur le travail en hauteur et d'accès difficile (cordistes...) - formation, enseignement à la conduite de tout type de véhicules. A l'exclusion des établissements scolaires et universitaires.

MONTANTS DES GARANTIES :

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE & RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE & RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON	MONTANT DES GARANTIES
Dommages corporels, dommages matériels et immatériels consécutifs ou non	2.000.000 € par période d'assurance
Dont extension de la garantie aux réclamations formulées, introduites ou menées aux États-Unis d'Amérique et/ ou au Canada	NON SOUSCRIT



RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	8.000.000 € par sinistre
Dont Conséquences de la faute inexcusable de l'employeur	3.000.000 € par période d'assurance
Dont Dommages matériels et immatériels consécutifs	3.000.000 € par sinistre
Dont Dommages immatériels non consécutifs	500.000 € par sinistre
Dont Dommages aux biens confiés	300.000 € par sinistre
Dont Dommages corporels, matériels et immatériels consécutif résultant d'une atteinte à l'environnement soudaine et accidentelle	500.000 € par période d'assurance
Dont Frais de dépose et repose	50.000 € par période d'assurance
Dont Frais de retrait	50.000 € par période d'assurance

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur. La présente attestation, délivrée pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025, ne saurait engager l'Assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel il convient de toujours se référer.

Fait à Paris, le 22/11/2024

Pour la Compagnie

Christophe Zaniewski

AIG Europe SA

Tour CBX

1 Passerelle des Reflets

92400 COURBEVOIE